

ABONNEMENT

Par an... 35 fr.
Six mois... 19
Trois mois... 7
Poste:
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 30
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées;
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et le droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 JANVIER

INFORMATIONS

LES ÉTRENNES GOUVERNEMENTALES

Hourrah! les écoliers sont en vacances et
les députés aussi! Ces gaillards nous of-
frent comme étrennes un budget de 3 mil-
liards 12 millions (chiffre exact: 3 milliards
41,974,825 fr.); c'est le budget ordinaire,
un bon ordinaire! Ajoutons-y un petit
extra de 600 millions, et parlons d'écono-
mies!

Au mois de juin, le ministère demandait
3 milliards 40 millions; la commission a
médité quatre mois, les Chambres ont dis-
cuté trois mois sur les économies à réaliser,
et le fruit de tant de travaux a été une aug-
mentation d'un bon million sur les deman-
des ministérielles.

Sans nous noyer dans les chiffres, com-
parons le budget ordinaire de ces dernières
années.

En 1887, 2 milliards 967 millions.
— 1888, 2 976 —
— 1889, 3 42 —

La marée monte toujours. En l'année du
Centenaire nous paierons donc:

Budget ordinaire, 3 milliards 42 millions.
— extraordinaire, 600 millions.
— départemental et communal (envi-
ron) 600 millions.

Total: 4 milliards 212 millions.

C'est ainsi que ces gens-là entendent les
économies. Allez-vous-en, forceurs, et ne
revenez plus.

Ils reviendront et c'est là le malheur!
Mais ce ne sera pas pour longtemps. Dans
ce mois de janvier nous aurons la révision,
puis l'élection Boulanger, et l'inconnu. En
politique tout arrive, surtout l'imprévu.

En 1847, le vieux prince de Metternich,
rempli d'ans et d'expérience, avouait ne
plus rien comprendre à la marche du
monde. En Piémont régnait Charles-Albert

et Pie IX à Rome. J'en ai vu de toutes cou-
leurs, disait Metternich, cependant je n'a-
vais pas prévu cela: « Un roi révolution-
naire et un Pape libéral, maintenant tout
peut arriver. » Faisons comme le vieux di-
plomate et soyons prêts à toutes les surprises.

Qui pourrait prévoir l'avenir? Depuis que
Nostradamus est démodé, les âmes avides
de prescience font parler don Bosco; le vé-
néral religieux est mort et ne peut les dé-
mentir, aussi les autres s'en donnent à
cœur joie. Ils lui attribuent cette prédiction
pour l'année 88 89: « Pas d'été, pas d'hi-
ver, et la guerre au printemps. » Le fonda-
teur des Salésiens parlait-il en ce style lapi-
daire? C'est douteux, et le fond est aussi
douteux que la forme: la prophétie, fut-elle
authentique, qu'elle ne prouverait encore
rien, mais, comme on dit, « ça fait causer le
monde ».

Si la guerre arrive, ce qui est possible, la
face de l'Europe sera tellement bouleversée
que toute prévision échappe à la clairvoyance
humaine.

UN FILOU GRAND OFFICIER DE LA
LÉGION D'HONNEUR

On se souvient du nommé Cornelius
Hertz, ce juif allemand, naturalisé améri-
cain, qui fut, croyons-nous, le premier
bailleur de fonds du journal radical la Jus-
tice, et qui, en quatre ans, par cinq promo-
tions successives, devint grand officier de la
Légion d'honneur.

M. Rochefort annonce dans l'Intransigeant
que ce filou aimé des ministres a levé le
pied sans payer ses différences, mais que,
de hautes influences étant intervenues, on
n'ouvre même pas une instruction sur cette
scandaleuse affaire.

Une délégation de la Ligue des Patriotes,
conduite par M. Déroulède, s'est rendue,
avant-hier, auprès du général Boulanger.
M. Déroulède a prononcé une allocution
exprimant son dévouement au général, qui
doit être, dit-il, en 1889, le fondateur de la
République nationale.

Le général Boulanger, dans sa réponse,
a exprimé la certitude qu'il a du succès
dans l'élection du 27 janvier, il a déclaré
que la République nationale sera la Répu-
blique des honnêtes gens.

L'ÉLECTION DE LA SEINE

Les principaux membres du parti ouvrier
viennent de se réunir pour examiner quelle
attitude il convenait de prendre au congrès
chargé de désigner le candidat des républi-
cains de la Seine à l'élection du 27 jan-
vier.

Après une longue discussion, c'est le parti
de concentration qui l'a emporté; mais il a
été entendu que les délégués du parti ou-
vrier recevraient, sans préjudice des autres
revendications, le mandat de présenter et de
défendre les trois propositions suivantes:

- 1° L'amnistie;
2° Le scrutin uninominal;
3° La mise en accusation du général
Boulanger.

LES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

On annonce comme signé le décret ratta-
chant les postes et télégraphes au ministère
du commerce.

Cette modification pourrait entraîner le
départ de M. Coulon.

LES SERVICES D'HYGIÈNE

Il est également décidé en principe que
les services d'hygiène seront rattachés au
ministère de l'intérieur; toutefois le décret
n'a pas encore été présenté à la signature du
Président de la République.

LA SITUATION EUROPÉENNE

Buda-Pesth, 2 janvier.

M. Tisza, recevant hier une délégation du
parti libéral, a exprimé la confiance que,
grâce à la triple alliance et aux intentions
pacifiques de toutes les puissances, la paix
sera maintenue en 1889.

Londres, 2 janvier.
Les journaux s'occupent ce matin de la
situation générale de l'Europe.

Le Standard examine les allocutions du
roi Humbert et de M. Tisza à l'occasion du
nouvel an. Il n'est pas convaincu par leurs
assurances pacifiques.

Il persiste à supposer à la France et à la
Russie des intentions belliqueuses, et il
croit, d'ailleurs, que si l'Allemagne, de son
côté, n'attaque pas, c'est que son fusil lui
inspire peu de confiance.

Voici le passage essentiel de l'article du
Standard:

« Ce que l'Europe voudrait surtout sa-
voir, c'est si l'Allemagne est aussi disposée
que l'Italie et l'Autriche à attendre le bon
plaisir de la France et de la Russie pour la
fixation du moment où devra commencer la
lutte suprême. »

De son côté, le Times, constatant le succès
des négociations entre la Russie et le Vati-
can, l'attribue à l'intervention amicale de la
France et ajoute:

« Ce fait prouve que l'intimité de la
France et de la Russie a pris une forme
plus concrète dont aura à s'occuper la triple
alliance. »

Des négociations concernant l'adoption
du russe pour la partie non liturgique du
service divin, dans les églises catholiques
romaines de Russie, vont être ouvertes sous
peu. Les Polonais d'Autriche sont très alar-
més de la condescendance que montre le
Vatican dans cette question vitale. »

OFFICIERS D'INSTRUCTION PUBLIQUE ET
D'ACADÉMIE

On lit dans le Figaro:

Il était réservé à la République, régime
d'égalité, d'offrir un nouvel hochet à la va-
nité humaine. Ce que la Monarchie, ce que
l'Empire n'avaient pas osé faire, elle l'a
réalisé avec l'invention géniale — dans son
genre — des officiers d'instruction publique
et d'Académie. On a dit spirituellement que
les palmes violettes de ces deux institu-

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

Marie venait d'abandonner son métier pour son
livre de prières. Un instinct du cœur lui révélait
que l'aide du ciel allait lui devenir nécessaire. En
voyant entrer les jeunes gens, elle ferma le vo-
lume.

Tous deux s'approchèrent lentement. Cornélie
s'agenouilla à ses pieds, sur un coussin, tandis que
Jean saisissait une de ses mains.

— J'aime votre fille, dit le vicomte de Mombas.

— Je le sais, répondit Marie.

Puis, embrassant sa fille sur les cheveux:

— Et toi?

— Je lui ai demandé d'attendre deux ans.

— Vous êtes sages tous deux! répondit Marie
Reigenberg: lui de l'avoir choisie entre toutes;
toi de souhaiter attendre avant de l'engager dans
les grands devoirs du mariage. Chers enfants! Vous
vous croyiez bien maîtres de votre secret; vous
l'avez longtemps ignoré vous-même... Mais nous
qui avons l'expérience de la tendresse, Hugo et
moi, nous étions certains que vous vous incliniez
sous notre bénédiction. Je vous la donne avant

l'heure, comme si elle devait fortifier cette inclina-
tion dans laquelle vous trouverez un jour le der-
nier mot du bonheur... Laisse ta main dans la
main de Jean, ajouta Marie, et vous, Jean, em-
brassez ma bien-aimée Cornélie.

Le jeune homme effleura le front rougissant de
la jeune fille, qui posa sa tête sur l'épaule mater-
nelle, tandis que Jean de Mombas, se sentant au-
bitement grandir, se redressait avec une heureuse
fierté!

Au même instant, la porte de la salle s'ouvrit
avec fracas, et Grotius, pâle, les habits en désor-
dre, la cravate arrachée, pénétra dans la salle.

Marie s'élança au-devant de lui.

— Qu'est-il arrivé, grand Dieu?

— Un crime épouvantable! Barneveldt est ar-
rêté.

— Barneveldt!

— La ville entière est en proie à une animation
facile à comprendre. La troupe a tiré sur le peu-
ple massé dans les cours du Biennenhof. Je viens,
de concert avec quelques citoyens en qui vibre
encore l'amour de la patrie, de rédiger pour les
États une réclamation demandant la mise en li-
berté immédiate du grand Pensionnaire. Rou-
baud, Hoogenbortis, Gilles Ledenberg et Moërbor-
gen l'ont signée.

Grotius tombe sur un fauteuil. Son beau visage,
si calme d'ordinaire, garde l'expression d'une

indignation violente. Ses fils se rapprochèrent et
Jean de Mombas resta au milieu d'eux.

La servante, apprenant le retour du maître, ap-
porta les plats sur la grande table d'ébène. Grotius,
s'apercevant seulement alors du désordre de
son costume, monta rapidement à sa chambre. Il
en redescendit correctement vêtu, plus calme, et
prit sa place accoutumée à la table de famille.

— Que Dieu bénisse ce repas! dit-il simple-
ment.

Il raconta avec plus de détails les événements
de la journée. A mesure qu'il se les rappelait, leur
importance devenait plus grande à ses yeux.

— C'est une conspiration contre la liberté!
c'est l'assassinat de la République! Le stathouder
veut être roi, et, il le sait bien, ni Barneveldt ni
moi nous ne le permettrons. Quand le courage

manque pour combattre les lions en face, on leur
tend un piège et on les enferme dans une cage de
fer. Que le prince d'Orange soit maudit pour cette
trahison! Mes fils, Jean, vous vous souviendrez
tous que Nassau s'est rendu coupable, et si jamais
les fils de Barneveldt ont besoin de vous...

— Hugo! Hugo! je t'en supplie! s'écria Marie.

— Le présent est sombre et l'avenir sinistre.

Ce matin, je conseillais à nos fils de grandir en
savoir; je leur répète ce soir de grandir aussi en
courage.

— Nous le ferons! nous le ferons! s'écrièrent

Cornélius, Dietrich et Pieter.

Un coup sinistre de heurt fit tressaillir les
deux femmes; depuis que Grotius leur avait appris
ce qui se passait, elles sentaient au fond de leur
âme une secrète épouvante. Le malheur les guet-
tait. Il était là, tout près. Grotius était trop l'ami,
l'aide, le défenseur de Barneveldt pour ne point se
trouver enveloppé dans son éclatante disgrâce.

Les coups se répétèrent avec violence; enfin la
porte fut ouverte; deux hommes à la livrée du
prince d'Orange traversèrent le vestibule, et de-
mandèrent à parler à Grotius.

Celui-ci donna ordre de les introduire.

— Son Altesse le prince de Nassau vous mande
au palais, monsieur, dit l'un d'eux.

— N'y va pas! s'écria Marie, en se jetant au-
devant de son mari.

— L'audience sera-t-elle publique?

— Nous l'ignorons, monsieur.

Hugo saisit les mains de sa femme, et l'attira
près de la croisée:

— Marie, dit-il, on sait comment on entre au
Biennenhof, mais on ignore comment on en sor-
tira... Quelle que soit l'estime en laquelle je tiens
Maurice de Nassau, mon devoir est de lui obéir...

Si je refusais, n'aurait-il point pour lui la force,
comme il a la ruse?... Quant à quitter La Haye en
ce moment, j'aurais l'air de redouter la lumière
que j'appellerai sur toute ma vie... Sois forte, ma

lions étaient au ruban rouge ce que la garde nationale était à l'armée; c'est aussi le salon des refusés de la Légion d'honneur. Si compromise que soit la croix civile depuis les incidents Wilson et consorts, bien qu'évidemment il se glisse parmi les décorés quelques indignes et énormément d'incapables, néanmoins la nomination des légionnaires suit une certaine filière, obéit à certaines règles, est entourée de certaines précautions: bien qu'au total tout cela ne soit pas toujours suffisant, il y a là un ensemble de garanties de nature à rendre acceptable la distribution de « l'insigne de l'honneur ».

Pour le ruban violet, ni garanties, ni précautions, ni choix: des littérateurs inattendus, des acteurs que je trouve charmants sur la scène, mais que je ne m'attendais pas à voir récompensés officiellement, des musiciens inédits et même un estimable régisseur de la danse à l'Opéra. La salade est extraordinaire: il ne faut pas s'en fâcher autrement, mais au nom des vieilles libertés gauloises, je demande la permission d'en rire aux larmes.

Je ne sais plus à quel sentiment on a obéi en créant le ruban violet; de même que le ruban vert de l'ordre du Poireau ou Mérite agricole est destiné à glorifier l'agriculture, on a dû vouloir encourager le petit personnel de l'instruction publique. A la rigueur, et dans ces conditions restreintes, l'idée était admissible, mais elle a dévié et les palmes académiques sont devenues le plus comique des objets d'échange.

Remarquez d'ailleurs qu'on n'ose point porter le ruban violet: sauf les dames cependant, surtout si elles sont un peu avantagées par-devant; en ce cas, le petit machin fait son effet. Les hommes ne s'en servent que pour varier une rosette composée d'ordres étrangers, mais peu de vrais Parisiens osent promener sur le Boulevard le stigmate d'une distinction qu'ils ont dû néanmoins solliciter.

Tout cela déborde d'enseignement philosophique: cent ans d'égalité officielle aboutissant à la multiplication des moyens d'inégalité! C'est délicieux.

Vous me direz que ce n'est pas très grave, et que cela amuse une foule de gens inoffensifs; j'en conviens, mais encore une fois, laissez-moi rire et me rappeler un refrain qui charma ma jeunesse (n'est-il pas d'Emile Debraux?):

Il n'a rien à sa boutonnière,
Honneur, honneur à Béranger.

CHEZ M. WILSON

La *Petite République française*, que dirige M. Andrieux, publie le récit d'une entrevue avec M. Wilson à propos de M. Picard qui ne poursuit plus aujourd'hui M. Wilson comme auteur principal, mais comme complice:

« — La preuve vous sera interdite ?
» — Il y aura toujours moyen de faire la preuve morale, et mon avocat la fera en cherchant à me disculper du délit de complicité. De toute manière, le procès n'est pas mauvais et j'ai bon espoir. Condamné ou non, M. Veil-Picard ne sortira pas indemne

bien-simé. Nous nous sommes chéris pendant les jours beureux; aimons-nous davantage pendant l'épreuve. Je te laisse les enfants, la meilleure partie de moi-même.

Marie regarda Hugo Grotius, devint toute blanche, mais ne faiblit pas. D'un geste, elle appela les enfants.

— Votre père s'éloigne, dit-elle; qu'il vous embrasse et vous bénisse!

Grotius effleura ces têtes blondes; puis, d'un pas calme, il rejoignit les envoyés du prince.

Marie le vit s'éloigner le regard fixe, les lèvres serrées; quand la porte de la maison se referma, elle tomba sur les genoux.

— Perdu! Il est perdu! fit-elle en sanglotant.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

DU 2 JANVIER 1889.

Rente 3 0/0	82 80
Rente 3 0/0 amortissable	86 50
Rente 4 1/2 (nouveau)	104 40
Obligations du Trésor	510 ..

du procès, et l'opinion publique ne s'y trompera pas.

« — Mais si le document publié par vous est exact, — et il doit l'être, d'après ce que vous me dites, — comment expliquez-vous que M. Veil-Picard vous ait poursuivi, au lieu d'abandonner l'affaire?

« — M. Veil-Picard aurait bien voulu faire le mort; il sait mieux que moi que le document est exact, authentique, et il a peur d'être rayé de la Légion d'honneur. Ses amis, d'après ce qu'on m'a dit, l'ont poussé, l'ont presque forcé à me poursuivre.

« — Avez-vous d'autres documents relatifs à cette affaire, et en poursuivrez-vous la publication, si vous êtes acquitté?

« — Vous pensez bien qu'on ne commence pas une campagne pareille sans être décidé à aller jusqu'au bout et à publier tous les documents nécessaires pour faire la lumière. Le document que j'ai déjà publié n'est pas le seul qui soit en ma possession, et je publierai tout.

« — Me permettez-vous une question, peut-être indiscrète?

« — Dites.

« — L'affaire Veil-Picard une fois liquidée, continuerez-vous la publication de nouvelles pièces, concernant de nouvelles affaires?

« — Je ne puis vous répondre à ce sujet. Je n'ai encore rien décidé.

« J'ai quitté M. Wilson sur cette dernière phrase: la façon dont il l'a prononcée me permet de supposer que l'affaire Veil-Picard sera suivie de plusieurs autres. Mais c'est là une appréciation toute personnelle, car M. Wilson n'a rien voulu me dire à ce sujet. »

MES DOSSIERS

Les diverses instructions ouvertes contre M. Numa Gilly et M. Peyron, son avocat, se poursuivent devant les magistrats de Bordeaux, d'Albi et autres chefs-lieux.

On sait qu'un incident qui donne à l'affaire une tournure inattendue s'est produit devant le juge d'instruction de Bordeaux, informant sur la plainte de M. Raynal.

M. Elie Peyron, qui comparait dans le cabinet de ce magistrat, a déclaré qu'il était l'auteur du livre *Mes Dossiers*, édité par M. Savine, et il a revendiqué pour lui-même la responsabilité de cette publication.

M. Peyron a ajouté qu'il avait lancé le livre sans l'aveu de M. Numa Gilly, qui refusait au dernier moment de le laisser paraître, et il se déclare prêt à plaider à fond le procès contre M. Raynal. M. Peyron prétend avoir « des documents irréfutables ».

Après un tel incident, la comparaison de M. Peyron comme accusé semble certaine. Reste à savoir pourquoi M. Elie Peyron a tant tardé à accepter cette responsabilité; les journalistes l'ont interviewé et il a répondu ceci:

« Jusqu'ici, je n'étais cité que comme témoin, et les juges d'instruction d'Albi, de Nîmes et de Montpellier, ne m'ont interrogé qu'en cette qualité; mais, à Bordeaux, on me cite comme « complice » de Gilly, et alors je ne suis plus lié par le secret professionnel; le témoin ne pouvait pas parler, le complice doit le faire, et j'obéis à ma conscience en dégageant Gilly et en revendiquant la responsabilité de l'affaire. »

Cette réponse paraît subtile. La vérité, croyons-nous, est que M. Elie Peyron a consulté, à Bordeaux, les témoins du procès et a pu se convaincre que les accusations contre M. Raynal pouvaient se soutenir devant le jury et que la preuve serait facile à faire; en ce cas, les accusés seront acquittés et M. Elie Peyron y gagnera une grande notoriété politique.

En résumé, M. Elie Peyron sera le principal accusé et son acquittement est chose presque certaine. En tout cas, M. Gilly n'a été qu'un prête-nom.

L'avocat de M. Gilly a déjà remis au juge d'instruction une première liste des témoins qu'il compte faire citer à sa requête.

Ce sont MM. Leaguillier, député, ancien sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics; Yacher, député de la Corrèze; Henri Rochefort, rédacteur en chef de *L'Intransigeant*; Emile Perrier, directeur de la *Voie ferrée* à Paris; le baron de Janzé, ancien député; Albert Hubner, auteur du livre *les Gaspillages au ministère de la Guerre*; Henri Girard, rédacteur à la *France*; Delbois, conseiller général de la Gironde; Edouard Drumont,

auteur de la *France juive*; Achard, député de la Seine.

Ces messieurs déposeront sur les conventions. M. Achard déposera de plus sur les transports de charbons anglais.

Le dossier de l'affaire est maintenant complet et l'affaire viendra sans doute dans le courant de janvier devant la Cour d'assises de la Gironde.

NOUVELLES MILITAIRES

LE SERVICE MILITAIRE DES CHEMINS DE FER

Une loi modifie ainsi qu'il suit le fonctionnement du service militaire des chemins de fer:

En temps de guerre, le service des chemins de fer relève tout entier de l'autorité militaire.

Le ministre de la guerre dispose des chemins de fer dans toute l'étendue du territoire national non occupé par les armées d'opérations.

Le commandant en chef de chaque groupe d'armées ou armée opérant isolément dispose des chemins de fer dans la partie du territoire assignée à ses opérations.

Le ministre de la guerre fixe la date à laquelle cette délégation aux commandants en chef commence pour chaque armée et pour chaque ligne; il détermine le point de démarcation entre les diverses zones.

Les commandants en chef des armées ont, en outre, sous leurs ordres un personnel spécial comprenant des sections de chemins de fer de campagne, organisées en tout temps avec le personnel des grandes compagnies de chemins de fer et du réseau de l'Etat, et des troupes de sapeurs de chemins de fer.

Chaque administration de chemins de fer est représentée en tout temps auprès du ministre de la guerre par un agent spécial, agréé par lui, et dont les attributions, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sont déterminées par la loi.

Le ministre est secondé par une commission militaire supérieure des chemins de fer, instituée dès le temps de paix. Cette commission est chargée de donner son avis sur toutes les questions relatives à l'emploi des chemins de fer pour les besoins de l'armée.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE

Qui donc a parlé de supprimer cette admirable coutume de complimenter ses parents, ses amis et ses supérieurs au renouvellement de chaque année? Rien n'est plus utile, au fond, au point de vue chrétien comme au point de vue social, que ces comparaisons annuelles de l'enfant devant son père et sa mère, de l'épouse devant son époux, du serviteur devant son maître; du subordonné devant son chef, pour cimenter par de bonnes paroles, gracieusement échangées, cet accord mutuel indispensable à toute nation civilisée, ordonnée dans toutes les parties qui la composent. — Seulement, il serait désirable que la formule l'emportât moins sur le fond, et que la tradition chrétienne des compliments de bonne année se perdît moins dans les banalités d'un langage uniforme.

Avec les compliments, les visites du premier de l'an sont de toutes les vieilles coutumes de la France chrétienne celles qu'il importe de conserver avec respect et reconnaissance.

La visite du premier de l'an, c'est le rappel obligatoire de toutes les vertus sociales qui resserrent les liens de la famille, consolident les amitiés et perpétuent les relations utiles. La visite du jour de l'an veut dire: le temps efface tout, tout, excepté les souvenirs du cœur. Aux parents, elle rappelle les devoirs les plus graves et les plus doux; aux amis, elle redit les noms préférés qui les rassurent contre l'oubli et l'isolement dans ce monde; aux protecteurs, elle inspire de nouveaux bienfaits, comme elle maintient la reconnaissance persévérante des protégés. Aux morts même elle est profitable, car elle ramène les bons cœurs vers leurs tombes, tombes chéries dont nous rapproche chaque jour la fuite précipitée du temps.

Visitons-nous donc mutuellement à ces renouvellements d'année. En prenant de l'âge, nos sentiments doivent s'améliorer, comme le bon vin s'améliore en vieillissant. Ayons, chaque fois, des tendresses plus vives pour les enfants dont Dieu nous a confié la garde ici-bas, des sollicitudes plus aimables envers tous ceux qui se souviennent de nous. Visitons surtout ceux qui souffrent, et sachons trouver nos consolations et nos espérances dans ces dates anniversaires si bien faites pour nous dégoûter des biens d'ici-bas. Ils ne doivent pas survivre à nos luttes passagères dans ce monde dont les calendriers sont si courts, les saisons si rapides, les jours si changeants et si pauvres.

Réception du clergé angevin par M^r l'Evêque

Lundi matin, à onze heures, MM. les vicaires-généraux et les membres du vénérable Chapitre, le clergé de la ville d'Angers, les représentants des divers ordres religieux, etc., se sont réunis, suivant l'usage, dans le salon d'honneur de l'Evêché, pour offrir au Chef du diocèse, à l'occasion du nouvel an, l'hommage de leur respect filial et de leurs vœux. Au nom de tous, M^r Pessard, vicaire-général, a pris la parole.

Monseigneur a répondu:

« Je suis bien touché, Monsieur le vicaire-général, des vœux que vous venez de m'offrir au nom du clergé à l'occasion de la nouvelle année. Veuillez agréer en retour mes meilleurs souhaits, pour vous et tous vos vénérés confrères.

« Ou je me trompe fort, ou cette année 1889 marquera profondément, d'une manière ou de l'autre, dans l'histoire de France. Elle nous rappelle, à cent ans de distance, la grande catastrophe du siècle dernier, suivie de dix révolutions qui ont, chaque fois, remis en question les destinées du pays. Ces sévères leçons de l'histoire vont-elles devenir l'objet de méditations fécondes? Il est au moins permis de le désirer, si c'est trop que d'en avoir la ferme confiance. Ce qu'il y a de certain, c'est que nul ne se méprend sur la gravité des problèmes qui se posent devant l'opinion. A mesure que les périls du dehors semblent s'éloigner, les difficultés intérieures reprennent le pas sur des préoccupations d'un autre ordre. Il s'agit de savoir si cette nation continuera de suivre la pente où de fausses doctrines l'ont entraînée, ou bien si, par un effort vigoureux de sa volonté, elle mettra un terme aux tristes expériences qui se poursuivent depuis plusieurs années, surtout en matière d'enseignement et d'éducation. Déjà d'heureux symptômes se manifestent à cet égard, parmi ceux-là même qui avaient poussé le plus haut le cri de guerre contre l'Eglise. Tous ne sont pas également expansifs dans leurs aveux. Les uns s'arrêtent dès les premières paroles du *Confiteor*; d'autres vont jusqu'au *Mea culpa*; il en est même qui ne reculent pas devant le *Mea maxima culpa*, pour reconnaître que l'expulsion des religieux et la déchristianisation de l'école sont les plus grandes fautes commises dans ces derniers temps. Bref, la note dominante paraît devenue celle-ci: On ne froisse pas impunément les croyances et les traditions d'un peuple chrétien; ces attaques non moins imprudentes qu'injustes amènent tôt ou tard des réactions qui finissent par emporter les hommes et leurs œuvres.

« Ai-je besoin d'ajouter que le clergé ne peut ni ne doit se désintéresser d'une situation où il y va des causes qui le touchent de plus près? Voilà quatorze siècles qu'il est associé à tous les mouvements de la vie nationale; et cela est dans la nature des choses comme dans les traditions du pays. Pour ma part, je ne cesserai de m'élever contre cette espèce de manichéisme moderne qui consiste à placer d'un côté l'ordre religieux, et de l'autre l'ordre civil et politique, comme s'il n'y avait entre eux aucune espèce de lien ni de rapport. L'histoire de ces dernières années est pourtant là pour prouver combien une mauvaise politique peut devenir préjudiciable aux intérêts de la religion. On le comprend ainsi en Allemagne, en Autriche, et dans tous les pays de l'Europe, où; chacun trouve tout naturel que le clergé use de sa légitime influence dans les grands actes de la vie publique. Jamais, en Prusse, le centre catholique n'aurait obtenu les résultats dus à son énergie et à sa persévérance, s'il n'avait trouvé un point d'appui dans l'action prudente mais ferme des ministres de la religion; et s'il y avait quel-

que reproche à faire au clergé de France, ce ne serait certes pas une ingérence abusive dont il écarte la pensée même, mais bien plutôt l'extrême réserve qu'il apporte dans des questions où ses droits et ses intérêts sont directement en jeu. Sans doute nous devons notre ministère spirituel à tous, indistinctement; mais il n'y a pas de menace qui puisse nous empêcher de distinguer, en un jour d'élection, entre un franc-maçon et un chrétien, entre un homme qui veut dénoncer le Concordat et un autre qui entend le maintenir. C'est le sens commun qui dit cela, en dépit de tous les sophismes. Il faut que le clergé et les catholiques de France se pénétrât bien de cette vérité: l'année 1889 va devenir pour eux une année décisive; l'indifférence, devant tout ce qui s'annonce et se prépare, serait plus qu'une faiblesse, ce serait une trahison.

Mais si les populations chrétiennes ont le droit de demander à leurs pasteurs des lumières et des conseils, elles sont encore plus autorisées à compter sur nos prières. Oui, Messieurs, l'année 1889 devra être avant tout une année de prières, d'ardentes supplications devant Dieu, afin que ce centième anniversaire des événements les plus douloureux de notre histoire puisse devenir pour ce pays le point de départ d'un retour aux vrais principes, le commencement d'une ère de réparation, de délivrance et de salut.

CRUE DE LA LOIRE

Le maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 4^m 60 à 5^m à Tours, paraît devoir s'élever à 4^m 40 seulement.

On présume qu'il aura lieu le 5 janvier vers 9 heures du matin.

Le premier jour de l'année 1889 a été signalé par une éclipse totale de soleil, invisible à Paris. Cette circonstance ne s'est produite qu'une seule fois depuis plusieurs siècles et il s'écoulera quelques centaines d'années avant qu'elle se présente de nouveau.

Mathieu de la Drôme se prononce ainsi sur le commencement du mois de janvier 1889:

« Froid vif à la nouvelle lune, qui commencera le 4^m et finira le 9. Plus particulièrement intermittence de pluie et de neige, vers le milieu de la période, dans la région de l'Ouest, ainsi que dans les provinces du littoral de la Manche et de la zone du Nord-Est.

» Vent variable pendant le cours de cette période, notamment du 3 au 4 et du 7 au 8.

» Manche très houleuse, plus particulièrement du cap Fréhel au cap de la Hague ou de la Hague.

» Mauvais temps en Angleterre, en Ecosse et en Irlande vers la fin de la période, notamment dans le comté de Cornouailles.

» Mer du Nord agitée.

DOUCES. — *Brûlée vive.* — La femme Brochel a été brûlée vive. Elle jetait du pétrole sur le feu pour l'activer, le pétrole s'enflamma et communiqua le feu aux vêtements de la malheureuse femme. Quand on vint à son secours, il était trop tard, elle était complètement carbonisée.

VOL AU CHATEAU DE MONTRESOR

Dans la soirée du 27 décembre, M. Sylvain Legout, valet de chambre de M. le comte Braniki, propriétaire du château de Montresor (Indre-et-Loire), inhabité depuis quelque temps, aperçut, en entrant dans la salle à manger du rez-de-chaussée, deux échelles attachées bout à bout et couchées en travers de la salle; près de la fenêtre qui était fermée, mais dont deux vitres étaient brisées, se trouvaient une paire de bottes et un sac.

M. Legout appela son camarade, le sieur Monar, cocher, qui était resté sur le perron et courut vers le buffet où se trouvait l'argenterie de table qu'il trouva au complet.

Les deux serviteurs se rendirent ensuite chez M. Fizaciszewski, régisseur, pour le prévenir de ce qu'ils avaient constaté.

En revenant dans la salle, ils trouvèrent la fenêtre ouverte, il n'y avait plus de sac ni de bottes.

Une enquête fut aussitôt commencée.

Le lendemain, on apprenait que le voleur était arrêté par M. le procureur de la République de Loches.

On estime que le malfaiteur voulait pénétrer dans une tourelle du château, où se trouvent enfermés des objets d'or et d'argent massif pour une somme considérable.

On a retrouvé dégainés, dans deux pièces du premier étage, rapprochés du cabinet renfermant ce trésor, deux sabres détachés de la panoplie de la salle de billard et également de très grande valeur.

On affirme que le voleur n'a pas encore voulu faire connaître son identité.

FAITS DIVERS

LES INONDATIONS DANS LE MIDI

Marseille, 1^{er} janvier.

Dans le Gard, la pluie a cessé de tomber ce matin, mais la plaine de Nîmes est toujours sous l'eau. Les pertes sont évaluées à plus de 3 millions.

Les voies de chemins de fer sont coupées entre Tarascon et Cette. On refuse à la gare de Marseille les marchandises pour Mauduel et Bellegarde.

Cannes, 1^{er} janvier.

Tous les trains venant de Vintimille sont garés à Cannes. Le quartier de la Ferrerie est inondé. Les poteaux télégraphiques ont été arrachés par la tourmente. On n'a pu opérer le transbordement des correspondances de Paris et Marseille.

Arles, 1^{er} janvier.

Par suite des pluies diluviennes tombées durant deux jours, le Rhône a considérablement grossi. Il est actuellement à 4^m 90 au-dessus de l'étiage.

Le spectacle est navrant; les rues et les places sont couvertes d'eau; plusieurs maisons se sont écroulées; la route d'Arles à Avignon est inondée; la campagne est couverte, sur une étendue d'environ 3 kilomètres, de 60 centimètres d'eau.

Les dernières informations, reçues hier, signalent la baisse du Rhône sur tous les points.

Un décret vient de donner satisfaction aux habitants d'une commune du Jura qui portait un nom malheureux: les Petites Chiettes. Les autorités locales ont fait des démarches pour que cette appellation jugée déplaisante fût supprimée. Le *Bulletin des Lois* nous apprend qu'il n'y a plus de *Petites Chiettes*: il y a une commune pourvue officiellement d'un nom nouveau qui est euphonique et gracieux: Bonlieu.

L'HIVER EN RUSSIE

Voici la saison des grands froids arrivée. Les braseros sont déjà allumés dans les rues et les cochers de fiacres, qui connaissent bien leur emplacement, s'empressent d'y parvenir pour y prendre un peu de chaleur entre deux courses.

Les administrations de nos voies ferrées reçoivent tous les jours des nouvelles annonçant la détérioration de marchandises laissées en gare. Ce sont surtout les transports de vin qui souffrent. Le froid fait éclater les barriques. La circulation des trains dans cette saison est beaucoup plus lente que dans la saison d'été.

Une locomotive qui peut traîner ordinairement cinquante wagons chargés ne saurait faire mouvoir actuellement plus de vingt wagons.

Le *Novoté Vremia* publie une dépêche d'Ykaterinbourg annonçant que le froid a atteint, dans cette ville, 44° centigrades.

L'impôt sur le revenu en Normandie

Un poète normand a publié dans l'*Avenir de Bernay* la boutade suivante que tous nos lecteurs trouveront spirituelle. En la publiant, nous démontrons que l'impôt sur le revenu ne serait pas aisé à établir en Normandie, pas plus qu'ailleurs du reste.

Quand ils iront en Normandie
Pour imposer le revenu,
Il leur en faudra du génie
Pour dégager cet inconnu.

— Voulez-vous nous dire, bonhomme,
Combien vous vous faites par an?
— Par an?... Ça dépend de la pomme,
Ça n'est pas riche un paysan.

— Eh bien, prenez une moyenne,
Bon an, mal an, que gagnez-vous?
— Plus ou moins. Ah! qu'on a de peine
A gratter quelques pauvres sous!

— Soit; mais lorsque l'année est bonne,
Dites, sans faire de façons,

Combien votre verger vous donne
De cidre à mettre en vos poisons?

— Même par des temps d'abondance,
Monsieur, on ne peut pas savoir;
Des pommes de belle apparence
Rendent peu, des fois, au pressoir.

— Mais je vois ici de la pomme,
Vous en vendez assurément.

— Ah! monsieur, si vous saviez comme
Il en faut lourd pour peu d'argent!

D'ailleurs, quand on a de la pomme
A pouvoir dire qu'on en a,
Cela ne prouve pas, en somme,
Que le cidre s'achètera.

Et quand arrivent les années
Où le cidre se vendrait bien,
C'est juste alors qu'en nos contrées
On n'a récolté presque rien.

Puis croyez-vous que l'on nous donne
Pour des grimaces les tonneaux?
Le tonnelier vend cher la tonne
Quand le cidre coule à grands flots.

— A la fin des fins tu m'assommes!
J'écris: tu te fais mille écus...

— Mille écus! en faudrait, des pommes,
Pour doter de tels revenus!

Après cela, tout à votre aise,
Ecrivez ce qu'il vous plaira;
Mais, de Bernay jusqu'à Falaise,
S'il faut plaider, l'on plaidera.

Nous vous montrerons qui nous sommes;
Et quoiqu'on n'en ait pas des tas,
Il faudrait n'avoir pas de pommes
Pour ne pas prendre d'avocats!

N'est-ce pas qu'elle est drôle cette boutade, dont nous regrettons de ne pas connaître l'auteur pour faire figurer sa signature au bas? Et la vieille chanson de nos pères: « On dit les Normands jaloux et pleureurs » est toujours vraie.

A 80 ANS!

Ouville la bien tournée (Calvados), le 25 août 1888. — J'ai 80 ans, ma seule infirmité c'est la constipation; j'avais essayé en vain tous les remèdes, les lavements seuls me soulageaient. Mais depuis que je prends vos bonnes Pilules Suisses (1 fr. 50 la boîte) mes garde-robes sont parfaites et je me porte très bien. Je vous autorise volontiers à publier ma lettre.

(Signature légalisée.) JEAN LAVOIZÉ,
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 janvier.

Malgré une certaine tension du prix des reports, le marché de nos rentes montre une grande fermeté. Le 3 0/0 s'inscrit à 82.80; le 4 1/2 0/0 cote 104.40.

Le Crédit Foncier, à la veille du détachement de son coupon de 29.10 nets, est demandé à 1.360. Les obligations des divers emprunts sont également en faveur. Lorsque l'on voit les obligations 3 0/0 de la ville de Paris dépasser le pair de 3 et de 10 francs, on ne peut que prévoir des cours plus élevés que ceux d'aujourd'hui pour les obligations du Crédit Foncier de 1879, 1880 et 1885.

La Société Générale s'inscrit à 465. Cette valeur est à surveiller, car elle ne peut rester longtemps capitalisée à 5 1/2 0/0.

La Banque d'Escompte s'échange aux environs de 525.

La Banque de Paris continue son mouvement de hausse et s'établit à 895.

Les Dépôts et Comptes courants restent à leurs cours de lundi, soit 601.25.

Quelques achats relèvent le Panama à 125. Les obligations à lots se raffermissent peu à peu; on est à 240 pour les libérées et 245 pour les non libérées.

La souscription aux 15,800 bons privilégiés de l'Union Agricole Portugaise est ouverte jusqu'au 10 janvier aux caisses de la Banque de la Lusitanie en Portugal et chez tous ses correspondants à l'étranger.

Les obligations des Immeubles à 565 sont certainement, en dehors des obligations à lots, un des placements qui présentent le plus d'attraits pour l'épargne et des plus sérieusement garantis.

L'action de l'Est-Orégon se négocie à 63.75.

Bonne tenue de nos chemins de fer.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 29 décembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Le vrai chevalier de Maison-Rouge, par G. Lenôtre. — Conte breton, par F. M. Luyel. — Nos gravures: La Noël en Pologne; Le canal de Panama; Exposition olympique à Athènes; Madame Euphrosyne Cassavetti; Mademoiselle Rejane; L'éléphant du Jardin des Plantes; Le Vieux portail. — Malentendu, nouvelle par Ch. Legrand. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Les livres illustrés. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Le monde financier. — Rébus.

GRAVURES: Noël: Retour de la messe de

minuit en Pologne. — Paris: Aspect du grand Hall de la Compagnie de Panama. — Grèce: Inauguration de l'exposition olympique. — Conte breton, nouvelle illustrée. — M^{me} Euphrosyne Cassavetti. — L'éléphant du Jardin des Plantes. — Le Vieux portail. — Le théâtre illustré: M^{me} Rejane. — Les livres illustrés. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

Théâtre de Saumur

TOURNÉE PLET

TÉTREL, ex-Directeur du théâtre d'Amiens, administrateur.

Mercredi 9 Janvier 1889,

Avec le concours de

M. PLET, du Palais-Royal; M^{me} CAÏNA, du Palais-Royal; M. LEGREY, du Vaudeville; M. Paul CHAUB, du Vaudeville; M^{me} BLANCHETEAU, du Palais-Royal; M. G. BARBIER, du Gymnase; M. LEGREY fils, du Théâtre Cluny.

Une seule représentation du grand succès du théâtre du Palais-Royal

LE PARFUM

Comédie en 3 actes, de MM. Er. Blum et R. Toché.

On commencera par

HORACE ET LILINE

Comédie en 1 acte, par M. Er. Blum.

Bureaux: 8 heures. — Rideau: 8 heures 1/2.

MARCHÉ de Saumur du 29 Décembre 1888

Froment-commerce, l'hectolitre	19	Blanc ou vache, le kil.	1 60
Id. halle (moyenne)	18 68	— Veau	1 60
Métell	14 75	Mouton	2 —
Seigle	10 50	Porc	1 50
Orge	10 50	Poulets la couple	3 75
Avoine	9 —	Dindonneaux	12 —
Sarrasin	10 —	Canards	5 —
Haricots blancs	18 —	Oies	10 —
Haricots rouges	16 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves	—	Oeufs la douzaine	1 25
Noix	8 50	Foin, la charrette de	70 —
Châtaignes	15 50	780 kilog.	—
Sel les 100 kil.	45 —	Lucerne	60 —
Son	41 —	Paille	45 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Halle de noix, 50 kil.	125 —
Farine, la culasse de	16 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
157 kilog.	54 —	Id. 2 ^e	31 —
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Id. 3 ^e	28 —
Id. 2 ^e id.	3333 —	Charbon de bois,	—
Id. 3 ^e id.	3188 —	les 100 kil.	16 —
		Charb. de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.		
Souzy et environs	la barrique	115
Champigny	—	115
Varrains	—	115
Bourgueil	—	115
Restigné	—	115
Chinon	—	115
Blancs.		
Coteaux de Saumur	la barrique	100
Ordinalres, environs de Saumur	—	75
Saint-Léger et environs	—	65
Varrains et environs	—	75
Le Puy-N.-Dame et environs	—	70
La Vienne	—	55
Cidre de Bretagne	la barrique	35 fr.
Cidre de Normandie	—	40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	50 fr.
Vinaigre de vin	—	25

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 31 Décembre.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 19 25 à » » »	8 50 à 9 » »	
Saumur, 18 60 19 » » »	8 50 » » »	
Baugé, 18 75 19 25	8 80 9 90	
Segré, 19 » » » » »	9 25 » » »	
Beaupreau, 18 » » 18 75	9 » » » »	
Montfaucon, 18 50 19 » » »	9 » » » »	
Montrevault, 18 50 » » » » »	8 50 » » »	
Chemillé, 18 75 19 25	8 50 9 » »	
Champcoceaux, 18 50 19 » » »	9 » » » »	
St-Flor.-le-Vieil, 18 75 » » » » »	9 » » » »	
Vihiers, 18 50 18 75	8 » » 8 50	
Brissac, 19 » » » » »	7 50 8 » »	
Chalonnès, 19 » » » » »	9 » » » »	
Doué, 18 75 19 » » »	9 » » 10 » »	

A Nantes, blés américains, de 27 » » à » » » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 23 25 à 24 25 les 100 kilos.

LES FRÈRES MAHON médecins spécialistes, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PARIS GODART, propriétaire-gérant.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'amiable
ou

Très vaste Etablissement
NOMMÉ

VILLA PLAISANCE

Situé à 1 kilomètre de Saumur,
Aménagé pour Fêtes, Noces
et Banquets

Avec Jardins, Bosquets et
Jeux de toutes sortes.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 5 janvier 1889,

En l'étude de M. LE BARON, notaire,

UNE MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située à Saint-Florent, et occupée
par les époux H.

II

UNE MAISON

AVEC COUR, JARDIN ET VIGNE

Située sur la route du Pont-Fouchard
à St-Florent, et louée à M. Rio.

Le tout dépend des successions de
M. et M^{me} BERNARD.

On pourra traiter avant l'adjudi-
cation.

S'adresser à M. LE BARON, notaire.

Etude de M. LECOMTE, notaire
à Brézé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

Belle Maison de Campagne

Située à Saint-Cyr-en-Bourg,
à cent mètres de la gare.

Jardin potager, clos de vigne,
vastes caves.

S'adresser à M. LECOMTE.

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou
pied-à-terre.

S'adresser à M. OFFRAY, horloger,
place Saint-Pierre. (14)

Etude M. AUBOYER, notaire à
Saumur, place de la Bilange,
23, hôtel Blancier.

A VENDRE

Maison d'habitation

ET

VASTE USINE

Occupées par M. FUSILLIER, cons-
tructeur-mécanicien à la Croix-
Verte, commune de Saint-Lambert-
des-Lavées,

AVEC OU SANS MATÉRIEL

S'adresser à M. AUBOYER.

A LOUER

Pour le 24 juin 1890,

GRANDE MAISON

Rue Cendrière, nos 16 et 18,

Ayant cour, jardin, remise, vaste
écurie, servitudes, servant présente-
ment de maison de commerce.

S'adresser à M. LE BARON, notaire,
rue d'Orléans, 72, ou à M^{me} GAILLE,
à Sainte-Anne de Nantilly. (15)

A LOUER

DE SUITE

MAISON propre au com-
merce, actuellement occupée par
M. Alphonse LEROUX, loueur de
voitures, rue Beauréaire, 8.

CAVE A LOUER

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser place Saint-Pierre, 2.

M^{me} RICHARD, Rue Saint-
Jean, n° 20,
Saumur, demande une bonne
appréteuse et une apprentie
pour les Modes.

Noël et le Jour de l'An

CHAPELLERIE ROUSSEAU

Rue Saint-Jean, 50, Saumur.

Grand assortiment de Chapeaux
souples et imperméables, provenant
de la Maison LAVILE et autres.

FANTASIES ALEXANDRE,
pour Dames, Fillettes et Bébé,
Toques, Fourrures en tous genres,
le tout de la Dernière Mode et à
Prix Réduits.

Chapeaux pour Prêtres, Bonnet
grec, ainsi qu'un Grand Choix de
Rabats.

Atelier spécial de Fabrication qui
permet de livrer sous 24 heures
toute Commande ainsi que les
Réparations.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nom-
breuse clientèle qu'on lui envoie des
pommes à cidre des meilleurs
contrées de Bretagne et de Normand-
ie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-
même le cidre qu'elle livre à la con-
sommation, rue de Rouée, n° 21.

Le prix est toujours de 30 fr.

On trouvera aussi des cidres de 1^{er}
choix pour mettre en bouteilles.

M^{me} MARTIN donne des Leçons
d'anglais et de
français, rue du Portail-Louis, 54.

IMPRIMERIE PAUL GODET

4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR.

CARTES DE VISITES

Cartes vélin, caractères droits..... 1 50
— bristol — 2 »
— — anglaises et bâtarde..... 2 50
Cartes gravées sur pierre, suivant format, 3 fr. et 3 50
— taille-douce..... 4 »
Cartes deuil, 50 centimes et 1 fr. en plus, suivant bordure.
Poste : 30 centimes en plus.

LITHOGRAPHIE

ETRENNES DE 1889

Épicerie Parisienne

M^{on} IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacler, 38

Rayon spécial de Confiterie

Dragées, Pralines, Fondants, Bonbons de chocolat à la crème, praliné, etc.
Assortiment recommandé à 1 fr. 80 le 1/2 kilog., défiant à qualité égale
toute concurrence.

Coffrets et Cartonnages riches, Laques, Porcelaines, Vannerie fine,
modèles les plus nouveaux.

Vins fins, Spiritueux, Liqueurs.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle
trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus
en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et
partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE		EXPRESS		OMNIBUS	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris	7 25	12 50	7 55	11 25		
Chartres	9 6	14 10	9 44	12 33		
Chât.-d-Loir	10 24	15 28	10 32	13 41		
Noyant-Méon	11 29	16 33	11 37	14 46		
Liniers-Bou-	11 39	16 43	11 47	14 56		
Vernantes	11 53	17 07	12 01	15 10		
Blou	12 5	17 29	12 09	15 18		
Vivry	12 15	17 49	12 19	15 28		
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	12 27	18 01	12 31	15 38		
(Orl.) (départ.)	12 33	18 07	12 37	15 44		
Nantilly (arr.)	12 41	18 15	12 45	15 52		
SAUMUR						
(Etat) (arr.)	12 51	18 25	12 55	16 02		
(Etat) (départ.)	8 31	18 37	13 05	16 14		
Nantilly (départ.)	8 37	18 43	13 11	16 20		
Chât.-Varr.	8 48	18 54	13 22	16 31		
Brézé s.-Cyr.	9 21	19 27	13 55	16 64		
Montreuil	9 21	19 27	13 55	16 64		
Thouars	9 19	19 24	13 53	16 62		
Niort	11 57	20 34	15 33	17 44		
Saintes	11 57	20 34	15 33	17 44		
Bordeaux	9 19	19 24	13 53	16 62		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE		EXPRESS		OMNIBUS	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux	5 15	8 20	5 15	8 20		
Saintes	7 15	10 20	7 15	10 20		
Niort	9 32	12 37	9 32	12 37		
Thouars	12 14	15 19	12 14	15 19		
Montreuil	9 35	12 40	9 35	12 40		
Brézé s.-Cyr.	9 55	13 00	9 55	13 00		
Chât.-Varr.	10 07	13 12	10 07	13 12		
Nantilly (arr.)	10 13	13 18	10 13	13 18		
SAUMUR						
(Etat) (arr.)	10 22	13 27	10 22	13 27		
(Etat) (départ.)	7 45	10 50	7 45	10 50		
Nantilly (départ.)	7 45	10 50	7 45	10 50		
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	7 47	10 52	7 47	10 52		
(Orl.) (départ.)	7 57	11 02	7 57	11 02		
Vivry	8 10	11 15	8 10	11 15		
Blou	8 19	11 24	8 19	11 24		
Vernantes	8 32	11 37	8 32	11 37		
Liniers-Bou-	8 45	11 50	8 45	11 50		
Noyant-Méon	8 59	12 04	8 59	12 04		
Chât.-d-Loir	10 7	12 15	10 7	12 15		
Chartres	2 50	5 51	2 50	5 51		
Paris	5 25	8 26	5 25	8 26		

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	DIRECTE		MIXTE		EXPRESS		OMNIBUS	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	10 45	14 10	6 10	8 40	12 07	3 10	7 35	
Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 55	9 35	
La Ménitré	2 59	7 10	9 09	11 59	3 49	6 18	10 01	
Les Rosiers	7 19	9 17	12 07	3 52	6 15			
St-Clément	7 26	9 24	12 14	3 59	6 22			
St-Martin	7 33	9 31	12 21	4 07	6 29			
Saumur (a)	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24	
— (départ.)	3 27	7 51	9 38	12 38	4 25	7 10	10 30	
Varennes	8 05	9 48	12 51	4 45	7 13			
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 02	5 01	7 29	10 50	
Langeais	4 26	8 50	10 19	1 40	5 46	8 09	11 16	
Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	8 51	11 48	
Paris	10 39	3 06	8 30	2 35	4 01	5 07		

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	MIXTE	OMNIBUS	MIXTE
	matin	soir	soir
Saumur	7 52	9 37	4 31
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50
Chinon	9 04	12 50	7 14

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

STATIONS	MIXTE	MARC	OMNIBUS	MIXTE	MIXTE
	matin	matin	soir	soir	soir
Poitiers	6 5	8 45	12 50		6 15
Moncontour	7 41	13 49	1 47		8 22
Loudun	8 42	14 48	3 4		9 24
Montreuil (a)	9 21	15 24	4 38		10 9
— (départ.)	9 39	15 42	5 3	9 30	
le Vaudelnay	9 40	15 48	5 10	9 41	
Baugé	9 50	15 50	5 19	9 52	
Doué	9 57	16 6	5 26	10 1	
Martigné	10 17	17 5	5 40	10 24	
Angers	11 45	19 50	7 10		

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS

STATIONS	OMNIBUS	MIXTE	MARC	OMNIBUS	OMNIBUS
	matin	matin	matin	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a)	6 46	9 26	12 43	2 01	8 41
— (départ.)	7 36				
Loudun	8 24				
Moncontour	8 55				
Poitiers	10 33				

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS	STATIONS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	Bourgueil	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	1 08	7 06

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	MIXTE	OMNIBUS	MIXTE	OMNIBUS	EXPRESS	MIXTE	EXPRESS
	matin	soir	soir	matin	matin	soir	soir